

W
/

Ministre de l'Agriculture a fait connaître les bases, sur lesquelles ~~ont~~ été calculées cette subvention, que ces bases sont exactes, sauf l'une d'elles, ayant trait au montant des dépenses par habitant. En effet le pourcentage a été fixé à 2%, en calculant la dépense sur une population de 15000 habitants au lieu de 3104, chiffre réel au moment de la rédaction du projet, ce qui aurait donné un taux de subvention de 13%, dont reste pour la commune de 11% sur 2.000.000 soit 220.000 francs. La raison donnée par le Ministère est celle-ci: Les pièces du dossier prévoient pour Orsay une population future de 15000 à 25000 habitants. Or, les deux derniers recensements, accusent une augmentation de 500 habitants en 5 ans, soit 100 habitants par an, donc, pour arriver à 15000 habitants, il faudrait, à cette cadence, 150 ans et pour arriver à 25000, 250 ans. Le conseil Municipal d'Orsay attire respectueusement l'attention bienveillante de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, sur les conséquences désastreuses pour la commune de l'interprétation donnée par l'administration à l'appréciation fantaisiste et ne reposant sur rien des rédacteurs du projet. Il estime que ce serait un véritable déni de justice de faire supporter à la population actuelle d'Orsay une perte de 220000 francs, sous le prétexte que la Ville comptera 15000 habitants dans 150 ans. Il est convaincu qu'il suffira d'attirer l'attention de Monsieur le Ministre de l'Agriculture sur cette erreur pour qu'il donne les ordres nécessaires pour la réparer. Il l'assure d'avance de sa vive reconnaissance et de son entier dévouement.

M. le Maire donne connaissance au conseil du testament de M^e Vasseur en date du 27 février 1931, instituant la commune d'Orsay légataire universelle d'une somme de 25000 francs en une propriété.

Le conseil, accepte le dit legs et autorise

Testament Vasseur

Envoyé le 9 juillet 1931

Reçu le _____ 19__

M. le Maire a signer tous actes et piéces, chez le Notaire ou en tout autre endroit.
Le Conseil, décide, par raison d'économie, et afin de profiter des prix d'été, de faire l'achat du combustible nécessaire au chauffage des écoles de la Mairie et de la crèche, pendant l'hiver 1932-1933.

Adjudication des fournitures de chauffage écoles, Mairie et crèche.
Envoyé le 8 Juin 1932
Reçu le 11 Juin 1932

De faire une adjudication qui aura lieu le le 24 juin 1932, à 9 heures du matin.
~~Et demande à M. le Préfet de bien vouloir autoriser la commune à acheter de l'anthracite Anglais, les autres combustibles ne fournissant pas assez de calories pour le chauffage des écoles, de la Mairie et de la crèche où est installé le chauffage central.~~

W

Désigne M. ^{rs} Guy et Vilain pour assister M. le Maire à cette adjudication.

Marché de gré à gré Mariquot pour les fournitures scolaires et prix

M. le Maire donne lecture au conseil d'une demande de M. Mariquot imprimeur, libraire à Orsay, de bien vouloir lui accorder comme les années précédentes la fourniture, des livres, papeteries pour l'année scolaire 1932-1933, de Juillet à Juillet, ainsi que la fourniture des prix.

Envoyé le 20 Juillet 1932
Reçu le 26/7 1932

M. Mariquot consentira un rabais de 5% pour la papeterie, encre, cahiers, plumes, crayons etc, 10% sur les livres, et 20% sur les prix, et demande qu'on lui accorde un marché de gré à gré pour les fournitures scolaires.

Le conseil, autorise M. le Maire à traiter avec M. Mariquot pour les fournitures scolaires par un marché de gré à gré. Décide que la fourniture des prix sera faite comme les années précédentes par M. Mariquot avec un rabais de 20%.

Employés de la Mairie. Vote de crédits

Le conseil, sur la demande de M. le Maire, vote les sommes suivantes aux employés de la Mairie
1° Une augmentation de 40 francs par mois à Madame Augenard secrétaire adjointe.

Envoyé le 21 Juin 1932
Reçu le 29 Juin 1932

2° Une augmentation de 50 frs par mois à M. Guillet
3° Une augmentation de 45 francs par mois à M. Guillet
4° Une gratification de 500 francs à M. David
secrétaire et une gratification de 500 frs à M. Augenard secrétaire adjointe.

C.V.O N° 11
Construction de bordures
et caniveaux.

Marché de gré à gré Gabriel

Les sommes ci-dessus seront prévues au Budget additionnel de 1932.

M. le Maire soumet au conseil un projet de marché avec M. Gabriel entrepreneur de travaux publics à Orsay pour la construction de bordures et caniveaux au

chemin Vicinal ordinaire n° 11.

Le conseil, délibère; adopte le marché s'élevant à la somme de 12.000 francs souscrit par M. Gabriel autorise M. le Maire à poursuivre l'approbation de ce marché.

S'engage à inscrire au budget additionnel à titre de complément de l'art. 78 un crédit de 12.000 francs pour l'exécution des travaux prévus.

Rideaux pour les écoles
marché de gré à gré.

Envoyé le 8 juillet 1932
Reçu le 19

M. le Maire donne connaissance au conseil d'un devis de M. Veysier tapissier à Orsay, concernant la fourniture et la pose de rideaux stores pour les nouvelles écoles, s'élevant à la somme de 5500 frs.

Le conseil, accepte le devis ci-dessus et autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. Veysier pour ces fournitures.

Mobilier pour le bureau
de M. le Maire et des
adjoints. et bureau du secrétaire
marchés de gré à gré.

Envoyé le 20 juillet 1932
Reçu le 5 août 1932

M. le Maire donne connaissance au conseil, d'un devis présenté par M. Veysier tapissier à Orsay, s'élevant à la somme de 3735 francs, pour la fourniture de

1 bureau, 1 fauteuil, 1 classeur, 3 chaises, 1 table

pour le bureau de M. le Maire,
1 bureau double, 4 chaises, 1 fauteuil pour le bureau des adjoints.

Le conseil, accepte le devis présenté par M. Veysier et autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. Veysier pour ces fournitures.

Les sommes de 5500 frs et 3735 frs, seront comprises au budget additionnel de 1932.

Le conseil décide l'achat de casiers et du mobilier nécessaire au secrétariat et vote à cet effet la somme de 4960 francs; cette somme sera à prévoir au budget additionnel de 1932.

M. le Maire est autorisé à passer un marché de gré à gré avec la Maison C. Industrielle et Minière du Nord et Alpes 67 rue de Grony à Paris

Chemin rural n° 38
Élargissement à 8 m
Fixation du nivellement
Classement dans la voirie
Urbaine.

Envoyé le 9 juillet 1932
Reçu le _____ 19__

M. le Maire indique qu'il est saisi d'une demande d'alignement sur le chemin rural n° 38 dit rue du Buisson. Il fait connaître que cette voie est pourvue d'égout, de canalisation d'eau, de gaz, et d'électricité et qu'elle se trouve bordée du côté du chemin de fer par des habitations sur toute la longueur entre le Pont de Pierre et le ruisseau de Corbeville.

Il ajoute qu'il s'agit donc d'une véritable voie urbaine et qu'on ne peut lui conserver la largeur de 5 mètres qui lui est attribuée par l'état de reconnaissance des chemins ruraux.

Le Conseil, délibère :

Décide l'élargissement à 8 m de la partie du chemin rural n° 38 entre le pont sur le ruisseau de Corbeville et le pont de pierre sur la ligne de Paris à Limours et la partie de la rue du Pont de Pierre jusqu'au chemin 24.

Demande à M. le Maire de faire établir le dossier réglementaire à soumettre à la formalité de déclaration d'utilité publique.

Fixe à 8 francs le m² la valeur du terrain à acquies. Décide qu'avant tout travail d'empiérement il sera procédé aux travaux de terrassement pour obtenir la plateforme de 8 m.

Demande le classement dans la voirie urbaine de la portion du chemin rural n° 38 dont les alignements et le nivellement doivent être fixés.

Sollicite la déclaration d'utilité publique pour les projets à présenter.

Le Conseil, vu la demande présentée par le locataire de terrain dans la Prairie des Hés - est d'avis de ne pas accepter cette demande. Le Conseil, vu la demande de M. Fannetier demandant la résiliation de son bail de la Prairie des Hés, est d'avis que cette question sera étudiée quand M. Fannetier aura rempli ses obligations pour la première année de bail expirée.

Le conseil vote la somme de 2500 fr par l'Inspection médicale scolaire, à prévoir au budget additionnel de 1932 et invite

M. le Maire à demander des renseignements complémentaires pour le cas où les parents des enfants se refuseraient à cette visite,

Demande de location
de terrain. Prairie des
Hés par le locataire de
Demain.

Envoyé le _____ 19__
Reçu le _____ 19__

Demande Fannetier

Envoyé le _____ 19__
Reçu le _____ 19__

Inspection médicale
scolaire

M

Réfection cour des écoles
école maternelle

Envoyé le 21 juillet 1932

Reçu le 1.350 000 francs

Envoyé le 15 juillet 1932

Reçu le _____ 19__

Le conseil, vote la somme de 2522 francs pour la réfection du sol de la cour de l'école maternelle à prévoir à l'additionnel de 1932, accepte le devis présenté par M. Colin

M. le Maire explique que d'après la convention passée avec la S^{te} Lyonnaise des Eaux, la somme de 1.350 000 frs. qui devait être remise à cette société en 1932, comme solde du montant des travaux d'adduction d'eau, ne lui sera versée qu'au cours du 3^e trimestre 1933.

Pour parer à cette dépense, il serait avantageux de profiter de la loi du 30 décembre 1928 articles 142 à 144 qui prévoit des avances à taux réduit pour l'exécution des travaux d'adduction d'eau potable.

En conséquence le conseil invite M. le Maire à faire le nécessaire pour que le dossier de demande d'avance soit déposé avant le 31 juillet 1932.

~~Le conseil accepte le devis de M. Colin architecte s'élevant à la somme de 8500 francs concernant le ravalement des parties extérieures des parties anciennes du bâtiment de la Mairie et vote la dite somme à prévoir au budget additionnel de 1932, autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. S^{te} l'arc en ciel.~~

Le conseil vote la somme de 5204 frs pour les travaux d'alimentation directe sur secteur pour l'éclairage des logements des instituteurs à prévoir au budget additionnel de 1932 et autorise M. le Maire à passer un marché de gré avec M. Prunier électricien à Versailles

M. le Maire expose au conseil que M. Dreux est intervenu utilement dans la solution de la question du chemin de fer de Paris à Limours.

Il propose de lui adresser les remerciements et les félicitations du conseil.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

M^{me} Le Rayet Marie épouse Halère, domiciliée à Orsay, chemin 24, depuis le 1^{er} janvier 1931, ayant 2 enfants âgés de 5 et 2 ans ayant son domicile de secours à Orsay.

admise en 1^{ère} partie.

M^{me} Crétois Rolande épouse Le Calvez, domiciliée à Orsay 99 rue André Chénier, depuis janvier 1926 ayant 2 enfants de 10 et 6 ans, son dernier enfant étant né le 17 février 1932, ayant son domicile de secours à Orsay. admise en 1^{ère} partie.

Voir Page 512

Ravalement des parties extérieures des parties anciennes du bâtiment de la Mairie

Alimentation directe sur secteur des logements des instituteurs

Envoyé le 4 juillet 1932

Reçu le 28 juillet 1932

Félicitations à M. Dreux

Assistance aux femmes en couches

Envoyé le 8 juin 1932

Reçu le _____ 19__

M^{lle} Niederhausen Andrée, célibataire, domiciliée à Orsay, rue de Versailles, depuis sa naissance, ayant son domicile de secours à Orsay.

admise en 1^{ère} partie

M^{me} Dicuset Andrée, célibataire domiciliée à Orsay, 32, rue de Chartres depuis février 1926, ayant son domicile de secours à Orsay.

admise en 1^{ère} partie.

M^{me} Montfort Marie épouse Le Maun, domiciliée à Orsay depuis le 12 mars 1932, ayant 2 enfants de 2 et 1 an, ayant son domicile de secours à Igny A. et O. admise en 2^e partie.

à ajouter à la liste d'assistance médicale gratuite 2^e partie: les enfants Guigue et Fresne.

Le conseil, donne un avis favorable à 2 demandes présentées par M. M^{rs} Georget Guile et Vallet f^m Cadot pour soutien indispensable de famille.

Budget additionnel 1932

Assistance médicale gratuite.

Allocations Militaires

Budget additionnel 1932

Recettes

Excédent de l'exercice 1931	610 931	51
Caxe sur les pianos 1931	80	.
Redevance sur lumière sur consommation 1931	8 062	64
Vente de gadoues 1931	336	.
Caxe Vicinale 1929	2638	78
Subvention sur fonds communs 1931	3771	-
Chiens 1929	85	-
Subvention sur fonds communs 1932	3358	-
Budget des Cultes	1242	-
Vente de vieux matériaux	125	-
Fonds de chômage	75 000	-
Subvention terrains de jeu	30 000	-
Prêt Caisse des dépôts ff aménage ^g + Mairie logements	221 975	-
Subvention pour égouts rue de Bozère	35 000	-
2. ff construction du groupe scolaire	230 370	-
2. Bozin ff terrain réservoirs d'eau à Mondétour	3 600	-
2. ff adduction d'eau (1 ^{ère} attribution)	320 000	-
2. publi signal ff panneau signalisation	320	-
2. ff trav ^{er} Comp ^{tes} groupe scolaire et logements	6 000	-
Produit du caveau provisoire	199	-
Total des Recettes	1607 091	93

Dépenses

Dettes antérieures	271 58
Construction de bordures et caniv ^x C.V.O n° 10 rue de l'Yvette	12000 -
Complément d'entretien des C.V.O.	784 13
Plus value de centimes pour emprunt	54229 16
Reste à payer sur intérêts de l'emprunt de dépôt n° 1931	1190 -
— d° — — d° — — — — — 1930	175 -
Amortissement de 4 obligations de l'emprunt de dépôt	2000 -
Arruisti de l'emprunt de 221975 frs.	7081 65
Reste à payer sur achat matériel des pompes	12065 -
d° sur égouts rue de Bozère	115223 06
d° sur terrain de jeux	21262 75
d° sur abri pompes, matériel du marché et W.C.	43774 44
d° sur pavage de la rue Bourcier	6679 85
d° sur subvention Etat p ^r ch. V ^e et bureau	13900 -
Achat de terrain pour réservoir d'eau à Mondétour	3600 -
Reste à payer p ^r nivellement place des écoles et cours de récréations	29974 79
d° sur empierrement chemin rural n° 24	1532 77
d° à M. Sandres et trav ^r Val l'Église et puisseau Corbeille	2126 -
Ind ^{te} garde champêtre p ^r risques professionnels	1200 -
Construction d'un lavoir sur l'Yvette	49252 66
supplément d'entretien et remontage pendules écoles	400 -
Versement au Parc d'Orsay 1 ^{ère} partie participation éclairage du Parc d'Orsay 2 ^{ème} partie	150 -
Participation entretien ordures Parc d'Orsay 2 ^{ème} partie	100 -
supplément de traitement au professeur d'anglais	750 -
sub. Com ^{te} lotiss ^t Villa des 2 gares p ^r entretien ch. bureau	1530 -
Bourse scolaire, Dunaine, Marteau.	400 -
Assurance contre les tiers camionnette incendie	500 -
Réfection trottoirs et caniv ^x a ^{ve} S ^t Laurent	2079 -
Partic. Com ^{te} curage Yvette Moulin de Bozère	200 -
Caisse de chômage	45000 -
Ind ^{tes} Roussey	500 -
Ind ^{tes} Robin	300 -
Gratification David	500 -
— d° — — — — — Argenard	500 -
Chemin rural 18. supp. caniv ^x , rempl ^t par buses	2500 -
Chauff. central, Mairie, anciennes classes	25300 -
Branchements d'eau bâtiments Com ^{te}	5200 -
Subvention aux touristes de Guise	50 -
Compt frais de bureaux de la Mairie	1000 -
Aménagement entrée Prairie des Hés	35720 -
à reporter	500971 84

Dépenses (suite)

(subvention)

	Report		
Reste à payer sur trav ^t groupe scolaire		500 971	84
d. d'aménag ^t des anciennes classes en logements		175 846	82
sol de couverture toiture Mairie, Eglise ^{Musée} 1930		346 055	26
Emploi de legs salum.		2968	85
Compt ^t p ^r oeuvres post scolaires		950	-
Versement à la ^{Sté} des Eau ^x p ^r trav ^t adduction d'eau		850	-
Achat de timbres anti tuberculeux		320 000	-
Restauration de la rue Georges Clémenceau		100	-
- d ^o - de la rue du Buisson		7000	-
Location d'une salle p ^r la distrib. des prix		53 000	-
Compt ^t p ^r confection des rôles		200	-
d. p ^r entretien de la Mairie		1000	-
d. p ^r assurance des bâtiments Com ^x contre incendie		7000	-
d. p ^r entretien des pompes à incendie		1000	-
d. p ^r assistance aux vieillards		2000	-
d. dispensaire anti-tuberculeux		14 000	-
d. inspection des viandes		1000	-
d. p ^r assurance des employés Com ^x		1000	-
d. entretien des écoles publiques		5000	-
achat de rideaux école		6000	-
- d ^o - - - - - cinéma		5000	-
Inspection médicale des écoles		2500	-
meubles p ^r les bureaux Maire et adjoints		5000	-
Compt ^t p ^r le terrain de jeu		6000	-
d. p ^r subvention aux lotis ^t p ^r entretien etc		13 000	-
gratific. aux macons groupe scolaire		200	-
Subvention p ^r les imprimés, priétes ^{Bozand}		700	-
fermeture de l'entrée principale de la Mairie		10 000	-
réfection sol des cours école maternelle		2522	-
pose et fourniture p ^r branchement sur p ^r teurs éclairage		5204	-
Inst ^t allation téléphone (nouveau bureaux) ^{Logements Musé}		3710	-
Mobilier du secrétariat		4960	-
Ind ^t M ^r Cord p ^r réception des p ^r its		1000	-
Fauneaux électoraux		1800	-
Aménagement Place de la Mairie		50000	-
entièrement, cylindrage chemin rural n ^o 13		10000	-
brotoirs et canivaux rue de Bozère		10000	-
Construction d'un abri au cimetière		11000	-
goudronnage de la Place des écoles		3000	-
- d ^o - rue Facaterie et Mail		6000	-
Ravalement de la Mairie		8500	-
Dépenses imprévues		303	16
Subvention p ^r cette sportive		300	-
d. - aux amis de l'école		300	-
Total des dépenses		607 091	93

Cotes irrécouvrables.

Le Receveur présente l'état des taxes communales comprises dans les rôles de 1929 à admettre en non-valeurs. Ces taxes sont afférentes à des cotes précédemment examinées par le Contrôleur et les répartiteurs pour le principal.
Le Conseil déclare se référer aux avis consignés colonne 16 de l'Etat.

La séance est renvoyée à l'unanimité au jeudi 9 juin 1932 à 8 h. 15 -

Suite de la séance du 31 mai 1932.

Étaient Présents: MM^{rs} Durmaraud Maire, Cadot, Levasseur, Mariotte adjoints, Leroux, Delbes, Lemerle, Blondel, Vilain, Bertrand, Guillemard, Prévost, Lefèvre, Guy, Dreu, Stevenin, Hermabessière, Duncas.

Absents excusés: MM^{rs} Demouclay, Chouvenin, Dupré.
M^r Delbes est élu secrétaire.

Excédents de dépenses

Le Conseil,

Considérant que certaines dépenses ont dépassé les crédits alloués, et qu'il y a lieu pour régulariser la comptabilité du receveur, de voter les suppléments de crédits nécessaires pour couvrir les excédents de dépenses. Approuve les excédents de dépenses de l'exercice 1931, tels qu'ils sont présentés par le receveur Municipal.

Budget Vicinal

Le Conseil Municipal,

Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant, et le règlement général sur le service des chemins vicinaux.

Vu les propositions présentées par M^r l'ingénieur Vicinal.
Vu l'arrêté de mise en demeure de M^r le Préfet en date du 24 mai 1932.

Considérant qu'il y a intérêt à entretenir dans un bon état de viabilité, les chemins de Grande communication, d'intérêt communs et vicinaux.

Adopte les propositions présentées par M^r l'ingénieur Vicinal, pour l'entretien de ces chemins.

Vote l'inscription au Budget Vicinal des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1933 avec 3 Journées de prestations.

Budget primitif: Recettes et dépenses:

Budget additionnel: - d° -

90.997^{fr}
13.055,71

DEPENSES ORDINAIRES

DEPENSES au dernier compte le Maire
 DEPENSES proposées par le C.M.

Budget
 Municipal
 1933

	DEPENSES au dernier compte le Maire	DEPENSES proposées par le C.M.
Frais d'Administration		
Trait. des secrétaires	29.327.-	30.000.-
Frais bureau mairie	4.163.-	4.000.-
Imprimés à charge communes		200.-
Conservation des archives		150.-
Frais registres Etat-Civil	445,80	
Journal Officiel édition commune	4,00	
Frais confection des roles	1.555,95	4,00
Chauffage bureau gendarmerie	200.-	1.600.-
Trait. Recev. Municipal (1/10° facult.)	2.115,75	200.-
		604,50
Traitement du garde champ.		
Dotation de la Rosière	10.080,00	9.600.-
Allocation porteur de dépêches	1.500.-	1.500.-
Prolongation ouvert. Bureau poste	1.000.-	1.200.-
Dépenses du téléphone	2.400.-	2.400.-
Frais entret. Boîtes lettres	830,50	1.000.-
Frais audiences foraines	120.-	150.-
Abonnements à divers. public, administ.	3.350.-	2.350.-
Trait. Concierges mairie	263,90	300.-
Caisse d'épargne		15.000.-
Entretien des propriétés communales	300.-	300.-
<u>Entretien de la Mairie</u>		
d° et clotures cimetiére	14.923,29	15.500.-
Contrib. biens revenus communaux	1.785,50	1.500.-
apprentissage métier	1.409,14	1.500.-
Reversement Bureau Bienf. (legs Boursier)	200.-	375.-
Entretien Bat. communaux	700.-	700.-
Chaussures enfants des écoles	21.791,59	15.000.-
Entret. Fontaines puits et mares	1.806,25	1.800.-
Assurance batim. commun, incendie	1.996,35	2.500.-
Entret. Horloge et remontage pendules	662,55	1.500.-
des Ecoles	421,00	1.000.-
Indemnités sapeurs pompiers	2.182,50	2.200.-
Entretien des pompes à incendie	1.817,90	2.500.-
Assurance des pompiers	38,60	50.-
<u>Assistance hygiène -</u>		
Contingent commune pr enfants assistés	2.057,14	2.500.-
d° aliénés	4.380,02	5.000.-
Dépenses assistance Médicale gratuit.	16.591,76	15.000.-
" vieillards	23.486,34	20.000.-
Pesage des nourrissons	100.-	100.-
Contingent dépenses proteo. Santé Pub.	2.072,15	2.000.-
d° anti-tuberculeux	1.981,25	2.000.-
Inspection sanitaires tuerie viande	4.511,55	4.500.-
Assurances sociales salariés comm.		4.000.-
Assistance Fam. Nomb.	376,64	500.-
d° Femmes en couches	991,41	1.000.-
Assuran. employés municipaux	1.642,78	2.000.-
Subv. Bureau Bienfaisance	4.500.-	4.500.-
" Fanfare	800.-	1.000.-
" Sté Secours Mutuels	1.000.-	1.000.-
Assurance fautes lourdes pompiers		50.-
Cotisation association des Maires	10.-	10.-
Subv. Amicale des Anc. Combattants	600.-	600.-
" Comité des Mutilés et Réformés	100.-	100.-
<u>Instruction Publique -</u>		
Entretien des Ecoles publiques	13.148,56	20.000.-
Indemnité résidence aux instituteurs	2.625.-	
" logement	5.600.-	2.400.-
Chauffage classes mairie Crèche	16.408,75	25.000.-
Mobilier scolaire et matériel enseig.	1.528,50	1.500.-
Salaire aide école maternelle	6.288.-	6.000.-
Indemnité chauffage institut.	25.-	400.-
Médailles et livrets pour prix	29,40	200.-
Subv. Coopérative scolaire	400.-	400.-
Achat livres de prix	4.136,55	4.000.-

Nature des DEPENSES	DEPENSES constatées au dernier compte	CREDITS proposés par le MAIRE . le C.M.
Subv. Caisse des Ecoles	3.000.-	3.000.-
Fournitures élèves Ecoles	11.198.-	10.000.-
Indemnit. Personnel enseignant pour oeuvres post-scolaires	2.816,40	2.800.-
Emploi du legs Parat	960.-	1.200.-
Achat livres bibliothèque scolaire	180,90	200.-
Trait. professeur anglais	912,50	1.500.-
d° d° dessin	900.-	900.-
d° d° piano	150.-	400.-
Creche personnel et fournitures)	6.734,75	8.000.-
Subv. Sté d'Horticulture	200.-	200.-
Balayage des classes	2.665.-	
Emploi du legs Salmon	450.-	950.-
Voirie urbaine -		
Entretien des rues et places publiques	4.913,60	3.500.-
Eclairage rues bat. commun.	33.663,66	38.000.-
Enlèvement boues immondices	28.250.-	30.000.-
Indemnités voyer com unal	2.500.-	2.500.-
Salaire cantonniers voirie urbaine	40.920.-	42.000.-
Voirie vicinale -		
Salaire des cantonniers chem. vicord.	7.201,10	10.500.-
Entretien des C.V.O.	54.204,93	50.000.-
Dépenses diverses		100.-
Frais généraux (roles)		200.-
Contingent pr chemins G.C.	36.423,00	2.663
Contrib. Fonds communs entretiens chemins Vic. et ruraux		27.534.-
Voirie rurale		
Entretien chemins ruraux	5.996,11	5.000.-
Elargissement des d°	5.826,68	5.000.-
Entretien dépôttoir		500.-
Subv. lotissements pr entretien écl.	10.073,07	35.000.-
Barrage Yvette	8.544,41	
Goudronnage Pacaterie	7.204,50	
Alignement VAURS	7.994,40	
Dépenses diverses		
Fêtes nationales et autres	10.967,90	12.000.-
Recensement par le contrôleur	1.500.-	1.500.-
Honoraires d'architecte, géomètre et avocat	5.839,04	6.000.-
Dépenses imprévues	11.971,6	12.000.-
Indemnité au garde pr bicyclette	200.-	200.-
" " " risques profession.		1.200.-
Arbre de Noel école Maternelle	100.-	100.-
Subv. Sté de Pêche	300.-	300.-
Indemnité Mr et Mme DARE	250.-	250.-
Etreennes facteur	30.-	50.-
Bourses scolaires REBERGUE, DUNAIME MARTEAU	200.-	600.-
Entretien terrain de jeux		750.-
Balayage de la Mairie	1.350.-	
Surveillance cantine	400.-	
Indemnité BAILLAVOINE	200.-	
Achat timbres anti-tuberculeux		100.-
Caisse de chomage		10.000.-
Total des dépenses ordinaires :	539.409,52	578.640,50 378640

Le conseil,

Vu le Budget proposé pour l'année 1933, duquel il résulte que les crédits proposés pour les dépenses courantes et ordinaires - - - - -

Sont de :

Les recettes ordinaires s'élèvent à 578540,50

Le Produit des taxes instituées par la loi du 13 août 1926 à 156.748,76

Le Produit des 3 journées de prestations à 12.500. ..

à 82.603 ..

soit un Total de 251861,76 251861,76

Il reste à pourvoir à un déficit de: 326788,74

Considérant qu'il sera fait face à une partie de ce déficit au moyen des impositions ci-après:

12 cent	Salaires du garde champêtre	9600. ..
10	Assistance aux vieillards	15000. ..
2	d. familles nombreuses	1500. ..
2	d. femmes en couches	1500. ..
5	Chemins vicinaux	3995. ..
3	spéciaux ff Chemins vicinaux	2397. ..
		soit un total de 33992. 33992. ..

Il ressort une insuffisance de revenus de: 292796,74

nécessitant une imposition de: 370 cent.

Délibère:

Impositions extraordinaires: Les impositions ordinaires et extraordinaires à comprendre dans les rôles généraux de 1933, sont fixées et votées à nouveau conformément aux indications contenues dans le Tableau ci-dessous.

5 cent	ordinaires	
12 cent	salaires du garde champêtre	
10 cent	assistance aux vieillards	
370 cent	insuffisance de revenus	
2 cent	assistance aux familles nombreuses	
2 cent	- d° - femmes en couches	
5 cent	chemins vicinaux	
3 cent	extraordinaires ff Chemins vicinaux	
2 d.	reemb ^t emprunt 53300 destinés aux écoles	
1 d.	- d° - 12333	écoles
5 d.	d. 63789,25	circulaire
2 d.	d. 25666-	écoles
7 d.	d. 60000	Elle du Guidet
14 d.	d. 150000	Dépotoir
67 d.	d. 800000	écoles (vire aux eaux)
6 d.	d. 65000	pavage rue Bourcier
62 d.	d. 750000	écoles trav + div
19 d.	d. 221975	Mairie, logements institutuels

Total 394 centimes

Salaires du Garde
Champêtre

Le Conseil,

Vu les lois, du 31 juillet 1907, et 5 avril 1884

Délibère:

Il est voté une imposition extraordinaire de 12 cent pour franc, au principal des contributions, pour le traitement du garde champêtre de la commune d'Orsay pendant l'année 1933.

Comptes du Bureau de
Bienfaisance.

Les comptes et budgets du bureau de bienfaisance sont approuvés par le conseil.

Cahier des Charges
Charbon.

Le conseil, décide l'achat de 65 tonnes de gailletins d'anthracite français 50x80 -

1200 kg de charbon (tête de moineau) 1^{re} qualité.

200 hectos de coke de gaz n° 0 - 1^{re} qualité.

accepte le cahier des charges de 1932, en y ajoutant les mentions suivantes:

- 1^o La livraison devra être faite sur camionnette de moins de 2000 kg.
- 2^o il devra être déposé un échantillon avec la soumission de la marchandise soumissionnée.

Installation du téléphone
dans les nouveaux bureaux
de la mairie

Le conseil, vu le devis présenté par l'administration des Postes pour le changement du téléphone du 1^{er} étage au rez de chaussée - décide d'accepter le devis comprenant l'appareil avec 5 directions. Le crédit a été porté au budget additionnel de 1932.

Nomination d'un membre
de la Commission scolaire

Le conseil, vu la démission de M^r Vilain de la Commission scolaire, désigne M^r Bertrand pour remplacer M^r Vilain.

Pétition des commerçants

Le conseil,

Eclairage de nuit

Vu la pétition des commerçants d'Orsay, demandant que les becs de gaz de nuit soient allumés les Dimanches et jours de fêtes, décide de consulter le Directeur de l'Usine à Gaz de Salaiseau pour savoir à quel prix la société consentirait à faire cet éclairage.

Dimanches et jours de fête

Subventions à diverses

Le conseil vote les subventions suivantes aux sociétés suivantes

350 francs aux amis de l'école

300 francs à la D^{me} l'Yvette Sportive

100 francs au Comité du Monument Aristide Briand à Jacy-sur-Eure.

Ces sommes ont été prévues au budget additionnel de 1932.

Demande des instituteurs
pour surveillance de la
Cantine.

Le conseil, vote la somme de 500^{fr} à titre

Envoyé le 21 juillet 1932

Reçu le 11 août 1932

d'indemnité pour les instituteurs et institutrices qui assurent la surveillance de la cantine.

- M. Richard Directeur 100 +
- M^{me} Richard institutrice 100 +
- M. Daré - d. - 100 +
- M^{me} Daré - d. - 100 +
- M^m Fissard - d. - 50 +
- M^m Bayol - d. - 50 +

Ces sommes ont été prévues à l'additionnel 1932 à l'art. 20 des ^{travaux} travaux.
Monsieur le Maire soumet au conseil. les dossiers d'aménagement des lotissements de la Prairie et les Jardins d'Orsay, qui ont fait l'objet d'une instruction au titre de la loi du 19 juillet 1924.

Le Conseil.

Vu l'avis favorable de la Commission sanitaire en date du 19 mai 1932.

Émet également un avis favorable sur les dossiers d'aménagement présentés.

Le Conseil,

après avoir pris connaissance des dossiers déposés par les associations syndicales autorisées "la Prairie et les Jardins d'Orsay, en vue d'obtenir une subvention de l'État et éventuellement un prêt de la Caisse départementale pour l'aménagement de ces lotissements. Considérant que rien ne s'oppose à ce que la garantie demandée soit accordée, donne un avis favorable à ces demandes.

Vote à cet effet une imposition éventuelle de 200 cent. étant entendu que cette demande se confond avec celle précédemment votée le 10 décembre 1929.

Le Conseil, désigne syndics titulaires pour le syndicat du Parc d'Orsay 1^{ère} partie:

- M. Guy, Bertrand, Stevenin.
- suppléant: M. Chouvenin.

M. le Maire soumet au conseil, la demande formulée par M. Vigouroux le 7 avril 1932.

Il indique qu'une voie nouvelle est prévue au projet d'extension dans la propriété de M. Vigouroux.

Le Conseil.

Lotissement de la Prairie et les Jardins d'Orsay.

Application de la loi du 19 juillet 1924 art. 11.

Envoyé le juillet 1932

Reçu le 19

Lotissement de la Prairie et des Jardins d'Orsay.

garantie communale

Envoyé le 20 juillet 1932

Reçu le 19

Renouvellement des Syndics du conseil Municipal (Parc d'Orsay 1^{ère} partie)

Envoyé le 20 juillet 1932

Reçu le 19

Demande permis de construire Vigouroux

fiscation de l'assiette d'une nouvelle voie à ouvrir en prolongement

de la rue Verrier

Envoyé le 20 juillet 1932

Reçu le 19

Il ajoute qu'il y a lieu pour fixer l'emplacement des constructions à édifier par M. Vigouroux, de faire déclarer d'utilité publique les alignements de la nouvelle rue à ouvrir en prolongement de la rue Verrier, et de déterminer le nivellement futur de cette rue.

Le conseil délibère,

Autorise M. le Maire à faire établir le plan d'alignement et de nivellement de la nouvelle voie prévue en prolongement de la rue Verrier jusqu'au Boulevard Dubreuil.

Charge M. l'ingénieur voyer de dresser le projet à soumettre aux formalités de déclaration d'utilité publique.

Vote le crédit nécessaire pour couvrir les frais d'établissement du dossier, crédit à prendre sur les fonds libres de l'exercice courant.

Ravalement de la
Mairie.

marché de gré à gré

Envoyé le 2 juillet 1932

Reçu le 28 juillet 1932

Le conseil, vu le devis présenté par M. Colin architecte concernant le ravalement de la Mairie, accepte ce devis s'élevant à la somme de 8485^{fr}, 26. Autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec la S^{te} l'Arc en Ciel.

et vote la somme de 8485^{fr}, 26. à prévoir au budget additionnel de l'exercice 1932.

Aménagement de la
Place de la Mairie

Le conseil renvoie cette question à l'étude de la commission des travaux.

Demande de M. Préost

M. Préost demande que le conseil veuille bien examiner la situation du chemin partant de la rue de Versailles allant au chemin 24 au fond du Guichet.

Le conseil renvoie cette affaire à l'étude de la commission des chemins.

Taxe sur les chiens

Envoyé le 2 juillet 1932

Reçu le 19 juillet 1932

Le conseil fixe ainsi qu'il suit la taxe sur les chiens pour l'année 1933.

Chien d'agrément et de chasse 20^{fr}

chiens de garde 5^{fr}

Sud Lumière
fournitures nouvelles
pour chauffage et
refroidissement.

Envoyé le 19 juillet 1932

Reçu le 19 juillet 1932

M. le Maire donne lecture d'une lettre de la S^{te} Sud Lumière, demandant à la commune l'application d'un tarif réduit, entraînant une redevance réduite dans les mêmes